**Charte – Ferme du Bout du Monde**

**Version 25.06.2021, non consentie**

**Cette Charte, rédigée par et pour les habitants de la Ferme du Bout du Monde est à respecter pour toute personne vivant sur le lieu et/ou s’impliquant dans la vie associative de l’asbl.**

**1) La Ferme du Bout du Monde est uns espace de vie communautaire où chaque habitant paye le loyer qui a été défini à sa venue, ainsi que ses charges**. (voir engagement personnel ci-dessous en annexe)

Il s’engage également à donner un préavis de départ, deux mois à l’avance. Dans le cas où il quitterait le lieu avant les deux mois, il devra tout de même payer son loyer ainsi que ses charges pour la période restante.

Le loyer peut éventuellement être en partie remplacé par la réalisation de travail qui sert au développement du lieu. Cette décision se prend collectivement avec les membres habitants et un suivi rigoureux sera effectué.

**2) La Ferme du Bout du Monde ainsi que tous les espaces mis à sa disposition servent au maximum le vivant, la nature et les animaux.**

Vu notre fosse septique et son drainage, nous prônons l’utilisation de produits naturels, non nocifs pour l’environnement ou la santé humaine - que ça soit au niveau personnel ou au niveau collectif (cosmétique, alimentation, rénovation, construction).

Objectif 0 déchets

**3) Le lieu de La Ferme du Bout du Monde est un espace qui veille à la collaboration entre les différentes espèces et non à la lutte ou à la domination.**

Importance donnée à la collaboration humaine, mais aussi à la collaboration avec les autres espèces - Au lieu de vouloir détruire, tuer, lutter contre -- importance donnée à trouver une solution qui puisse intégrer les différents règnes.

**4) Chaque habitant de La Ferme du Bout du Monde s’implique dans le développement d’un mode de vie communautaire** (partage de ressources, repas, moments de plaisir collectifs, entretien du lieu, … ).

**4.1) Tu es responsable de créer un cadre de travail collectif dans lequel tu te sente à l’aise de t’impliquer.**

Ce qui signifie que tu es responsable et que tu t’engages à :

* Participer de manière active au conseil de l’association de la Ferme du Bout du Monde qui a lieu une fois par mois.
* Prendre connaissance des outils d’intelligence collective, de gestion par consentement, … utilisées à la Ferme du Bout du Monde

**4.2) Tu es responsable et tu t’engages à prendre part activement aux décisions de la Ferme du Bout du Monde (après une période de 2 mois d’observation).**

Ce qui signifie que tu es responsable et que tu t’engages à :

* Émettre, élaborer, clarifier, bonifier ou objecter les propositions faites à la Ferme du Bout du Monde lors des réunions hebdomadaires.
* En cas d’urgence extrême, prends la décision qui te semble juste, mais fais en part au reste du groupe dès que possible (et sache qu’on apprend de nos erreurs).

**4.3) Tu es responsable et tu t’engages à rejoindre et à jouer des rôles dans un/des groupes de travaux rassemblés selon différents pôles (liste indicative et non exhaustive) :**

Animaux

Autonomie Alimentaire

Autonomie Energétique

Communication interne/externe

Construction / Aménagement

Vie Communautaire

Comptabilité asbl

**4.4) Tu t’engages à prendre soin de tout ce que tu apportes à la Ferme du Bout du Monde (objet, animaux, amis,...), à lui trouver une place qui convienne à ses besoins et à ceux du lieu.**

**4.5) Dans le respect de chacun, les lieux à l’intérieur de la maison sont non fumeurs.**

**5) Les habitants du lieu sont tenus de veiller à la paix et à la bonne entente collective, la violence physique ou verbale n’étant pas approuvée sur le lieu vis-à-vis des autres ou de soi-même.**

Ce qui signifie que tu es responsable et que tu t’engages à :

- Trouver les moyens qui te sont propres pour exprimer tes émotions (frustrations, douleurs, peine,...).

- Faire appel à une aide extérieur pour t’aider.

- Accepter un prise en charge collective de la difficulté que tu vis, si le groupe estime que tu en as besoin ou que les mesures mises en place jusque-là ne sont pas suffisantes (violence, conflit qui ne se résout pas, non-respect des valeurs essentielles, abus de drogue/alcool, … ).

-Te savoir invité à participer librement aux Apéro/Thé de la paix qui ont lieux de façon mensuelle.

**6) Le lieu de La Ferme du Bout du Monde est destiné à créer / inspirer / soutenir un monde plus grand que lui. En tant qu’habitant, je suis conscient que le lieu accueille un projet qui est en lien avec l’extérieur et que le lieu sera un lieu de passage et d’activité pour le développement de l’asbl.**

Le lieu est un espace d’accueil et de collaboration avec l’asbl dont le projet et le suivant : être une source d’inspiration au développement d’alternatives à la société actuelle, via l’autonomie alimentaire, énergétique et financière, la collaboration et création de lien avec les locaux d’Arlon et de la région frontalière avec le Grand-Duché du Luxembourg, la réflexion collective autour de thématique d’enjeux sociétales, le développement d’une transition intérieure, ...).

Ce projet à autant d’importance que le projet de vie communautaire des habitants de la Ferme du Bout du Monde - il n’y a cependant pas d’obligation pour les habitants à y participer même si cela reste encouragé.

**J’ai lu et je m’engage à respecter les conditions de cette Charte**

 Fait le Signature